

SCI Michel THOMAS - contact

De: Ladaoui, Malika <Malika.Ladaoui@laplateforme.com>
Envoyé: jeudi 26 septembre 2024 08:29
À: SCI Michel THOMAS - contact; 'Alexandre DORBEAUX'; 'Jérôme Lurel'
Cc: Genc, Murat; HUIN, Benjamin
Objet: TR: CR réunion Stalingrad du 25/9

Bonjour,

Comme promis lors de notre réunion d'hier sur le site de Stalingrad, nous vous remercions de trouver ci-dessous, le compte rendu de la réunion dressé par notre directeur Patrimoine.

Nous demeurons en attente du planning et du mode opératoire des travaux que doit nous adresser la société LAVILLAUGOUET.

Bonne réception,

Bien cordialement



Malika LADAoui

Juriste
Mob : 06 43 61 55 73
Tél : (+33) 01 42 03 85 43
malika.ladaoui@laplateforme.com

Immeuble le
Magellan
7 rue Benjamin
Constant
75927 PARIS
cedex 19

laplateforme.com



De : HUIN, Benjamin <benjamin.huin@laplateforme.com>

Envoyé : mercredi 25 septembre 2024 19:30

À : Ladaoui, Malika <Malika.Ladaoui@laplateforme.com>

Objet : CR réunion Stalingrad du 25/9

Malika,

Ci-dessous le compte rendu de notre réunion de ce jour survenue à Stalingrad dont l'objet est la planification des travaux de reprise de la tuyauterie des voisins du dessus de dépôt. Je te laisse diffuser ces éléments aux parties prenantes.

L'entreprise doit nous fournir pour le 26/9 midi au plus tard :

- Le mode opératoire détaillé des travaux, en particulier les actions génératrices d'inconfort pour les collaborateurs, appuyées de photos. Exemple : le système de récupération des eaux vannes durant les phases de travaux alors que les WC desservis par les colonnes seront toujours opérationnels.
- Le planning des travaux par phase directement formalisé sur les plans d'étage. Y devront figurer l'emprise du chantier (position de la clôture de chantier et visuels de celle-ci avec les avertissements d'usage comme interdit au public, ...), date d'effet et de clôture de chaque phase. Pour les travaux se faisant sur une même colonne inter-étage, l'emprise sur chaque étage devra comporter les mêmes créneaux de date d'effet et de clôture.
- L'emprise des matériels et matériaux nécessaire au chantier, là encore inscrits directement sur le plan.

L'entreprise doit fournir pour le 30/9 au matin au plus tard :

- Le PGC du C-SPS, et les PPSPS des entreprises.

Les parties du chantier nécessitant des échafaudages ne seront pas accessibles de 13h à 19h. Durant ce créneau, l'accès aux collaborateurs PDB et au public sera interdit pour des raisons de sécurité (coactivité verticale dangereuse). Les produits dans les racks (et les racks également) ne seront pas vidés / démontés. Ils seront donc protégés par des bâches posées par l'entreprise. Ces bâches seront posées et remplacées si leur état de salissure le demandera.

Une réunion de chantier hebdomadaire est prévue les mardis matin entre 8h30 et 10h00, voire plus si besoin. Aucune personne de la PDB n'assistera à ces réunions de manière récurrente. Sauf dans des cas exceptionnels nécessitant la présence de la PDB sur demande de la PDB et/ou de l'entreprise.

L'entreprise remplira un plan de prévention avec le Directeur du site au plus tard avant le début des travaux, et ce pour toute la durée du chantier.

L'entreprise remplira les permis feu en cas de besoin et devra se conformer à son mode opératoire.

L'entreprise indique qu'il y aura du bruit pour le sciage des tubes en fonte et également pour le transpercement des parois et sol avec marteau perforateur

L'entreprise pourra recevoir ses livraisons tous les jours (sauf le samedi) sur le créneau 13h-15h. En prévenant le dépôt 72h à l'avance.

D'une manière générale, l'entreprise devra assurer un délai de prévenance de 48h auprès du dépôt en cas d'adaptation du planning initial fixé.

Durant la semaine précédent l'inventaire (23/11), l'emprise du chantier ne devra pas rendre inaccessible des zones à inventorier. Le dépôt ne sera pas accessible à l'entreprise le 23/11.

Il est demandé un point d'entrée pour l'entreprise et pour le dépôt pour les besoins opérationnels et d'encadrement. Seuls ces points d'entrée seront à solliciter :

Opérationnel :

PDB : Murat Genc (mail : murat.genc@laplateforme.com; tel : +33 7 86 64 15 07)

Entreprise : Jérôme Lurel (mail : lu@lavillaugouet.fr; tel : 0760020530)

Encadrement :

PDB : Benjamin Huin (mail : benjamin.huin@laplateforme.com; tel : 0686262923)

Entreprise : Jacques De Moulins (mai : jm@lavillaugouet ; tel : 0618387575)

Cordialement,



Benjamin Huin

Directeur du Patrimoine

Mob : 0686262923

benjamin.huin@laplateforme.com

Immeuble Le
Magellan
7, rue Benjamin
Constant
75927 PARIS cedex
19

laplateforme.com

